



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

CABINET DE LA PRÉFÈTE

Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

Tél. : 03.21.21.20.57

Affaire suivie par Sophie BEAUSSART

E-mail : sophie.beaussart@pas-de-calais.gouv.fr

ARRAS, le

LA PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Département

*En communication à Messieurs les
Sous-Préfets d'Arrondissement*

Objet : Vigipirate – Dispositif de prévention pour la période estivale
Référence : – Plan Vigipirate du 17 janvier 2014
– Instructions de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 2 juillet 2015

Ce début de la période estivale est marqué par la commission d'attentats en France et à l'étranger. L'attaque terroriste de Sousse (Tunisie) doit nous conduire à prendre en compte le risque d'une réitération d'action de ce type, qu'elle soit commanditée ou menée par des individus isolés agissant par mimétisme.

Au-delà des mesures prises aux niveaux national et local pour la détection et le suivi des personnes susceptibles de passer à l'acte, il importe de mener des actions de prévention et de dissuasion sur les lieux de villégiature et les sites où se concentrent des rassemblements importants de personnes.

Je vous informe qu'à cet égard, j'ai d'ores et déjà demandé aux forces de l'ordre de prendre les mesures de sécurité préventive adaptées et de dédier les éventuels renforts en gendarmes mobiles ou CRS dont elles bénéficieraient pour la période des vacances d'été à la protection du public.

Je vous serai obligée de demander le cas échéant à vos services de police municipale de coordonner leur action avec celle des forces de l'ordre. Compte tenu des événements récents et de la période sensible qui s'annonce, il est en effet nécessaire d'adapter nos dispositifs opérationnels et d'assurer aux abords des lieux les plus fréquentés (plages, parcs d'attractions, festivals et concerts, sites touristiques emblématiques, etc.) une présence visible, aléatoire et réactive des forces de sécurité.

Par ailleurs, en votre éventuelle qualité d'exploitant de sites touristiques particulièrement fréquentés ou d'organisateur d'événement exceptionnel d'ampleur au cours de l'été (festivités estivales, festivals, concerts, etc.), je vous demande de prendre toutes les mesures opportunes de vigilance et de sécurité.

Vous voudrez bien vouloir me tenir informée des actions menées au sein de vos services et des difficultés rencontrées. Mes services se tiennent à votre entière disposition pour vous communiquer toutes les informations complémentaires que vous jugerez utiles.

Pour la Préfète,
La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet,

Béatrice STEFFAN